

ATELIER ENVIRONNEMENT

LES CITADINES

(GD 2 dec 2018)

RÉUNION PUBLIQUE CONSULTATIVE CONCERNANT LA FUTURE EXPLOITATION DU SITE DU FORT DE VAUJOURS ► PLACOPLATRE

BUT : RASSURER LES ASSOCIATION ET LA POPULATION.

PLACOPLATRE A TENU, LES MARDIS 6 ET 26 NOVEMBRE DERNIERS, DEUX RÉUNIONS PUBLIQUES SUR SON INTENTION D'EXPLOITER UNE CARRIÈRE À CIEL OUVERT À L'INTÉRIEUR DU FORT DE VAUJOURS, DONT IL EST PROPRIÉTAIRE.

LES ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES ONT RÉCLAMÉ DES ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES ET DES ASSURANCES SUR LA DÉPOLLUTION RÉELLE DU SITE.

Ils étaient plus de cent participants réunis à chacun de ces deux mardis soirs, à la Maison du temps libre de Vaujourn puis au Centre Culturel de Villeparisis,

A Villeparisis étaient présents : le Sous-préfet de Torcy, le Député R Kokouendo, H Touguet, maire de Villeparisis, des élus, des représentants d'associations de défense de l'environnement, deux membres de la CSS (Commission de suivi de site) du fort de Vaujourn et deux de l'ARS (Agence Régionale de santé). Et les deux Directeurs Placoplatre : Jean-Luc Marchand, directeur industriel et des carrières, et Gilles Bouchet, responsable des carrières.

LE PROJET DE LA CARRIÈRE VAUJOURS-GUISY

Créée en 1920, l'usine de Vaujourn est devenue le premier site européen de transformation de gypse en plâtre, assurant 25 % de la production nationale. L'usine est alimentée en gypse par deux

carrières voisines : celle à ciel ouvert du Pin-Villeparisis-Villevaudé, dont l'extension est autorisée jusqu'en 2045, et celle, souterraine, du bois de Bernouille, à Coubron, dont les réserves seront épuisées en 2020. Pour lui succéder, Placoplatre souhaite exploiter les terrains de l'ancien fort de Vaujours situé à cheval sur les départements de Seine-et-Marne et de Seine-Saint-Denis et surplombant les communes de Vaujours, Courtry et Coubron.

La demande d'autorisation d'exploiter va bientôt être déposée. Outre l'instruction du dossier, la procédure requiert une enquête publique, l'avis de commissions et, enfin, l'autorisation du préfet. Ceci est prévu pour le 4^e trimestre 2020.

FORT DE VAUJOURS : UNE POLLUTION HISTORIQUE

- *1876-1883 : Construction du fort central*
- *1884-1918 : Terrain d'entraînement de l'armée française. Absence de combats pendant la Grande Guerre*
- *1919-1938 : Poudrerie nationale de Sevran. Essais de produits pyrotechniques, stockage de munitions. Résidus d'explosifs, produits chimiques et restes de munitions*
- *1939-1955 : Occupation allemande jusqu'en 1944 et opérations de déminage. Stockage puis explosion de munitions. Absence de combats pendant la Seconde Guerre mondiale. Restes de munitions*
- *1955-1997 : Le CEA y a expérimenté des poudres et explosifs pour les détonateurs de la bombe atomique. Utilisation d'uranium naturel et appauvri, mais pas d'essais nucléaires selon Placo. Construction de 300 bâtiments. Présence d'amiante, de traces d'uranium, résidus d'explosifs, produits chimiques, hydrocarbures et métaux*

LA DÉCONTAMINATION DU SITE REMISE EN QUESTION

Pour les associations, le fort n'a pas été totalement dépollué, soit un hectare seulement sur ses 45 hectares de surface. Elles soupçonnent une contamination résiduelle en matières uranifères, dont l'uranium 238. L'irradiation aurait été confirmée en 2001 par la Criirad (Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité) et par le CEA (Commissariat à l'énergie atomique) lui-même pour certains ouvrages qui ont été noyés dans le béton.

Les questions ont fusé dans la salle : **« Pourquoi ne pas utiliser une exploitation en souterrain plutôt qu'à ciel ouvert ? Où iront les déblais du Grand Paris Express ? Quelles mesures seront prises pour la sécurité des ouvriers ? Quid des poussières du chantier et de leurs retombées alentour ? Qui contrôlera les pollutions des eaux souterraines et du sous-sol ? Quel suivi pour la faune et la flore... ? »**

Les deux représentants de Placoplatre, Jean-Luc Marchand, directeur industriel et des carrières, et Gilles Bouchet, responsable des carrières, ont fait face au feu nourri des questions, sans réussir toutefois à convaincre une partie de leurs interlocuteurs. Le débat était encadré par une garante de la CNDP (Commission nationale du débat public), autorité administrative indépendante.

Un responsable d'une association de défense, a demandé la levée du secret défense de 1955-1997, période correspondant aux expérimentations du CEA. **« Il existe un livre rédigé par des ingénieurs du CEA, « Si Vaujours m'était conté ». Dans le cadre de la transparence, pourquoi ne pas le mettre en ligne sur votre site ? »** a-t-il lancé aux deux dirigeants et au Sous-Préfet.

LES IMPACTS SUR LA SANTÉ

Un habitant de Courtry, a invoqué l'application du principe pollueur-payeur. Grégory Jurado, élu FI à Courtry, revendique le principe de précaution sur ce dossier : **« Le fort de Vaujours, c'est un scandale de l'État. Il est parti sans avoir dépollué le site. Sur la question des tumeurs, au-delà des chiffres de l'ARS (Agence de régionale de santé), je vous invite à**

aller demander à la pharmacie de Courtry combien elle délivre de Lévothyrox [Ndlr : médicament pour les malades de la thyroïde], en comparaison avec Meaux ».

Il poursuit : « Le métier de Placoplatre n'est pas de dépolluer un site contaminé par cinquante ans d'explosifs nucléaires. Cette réunion aurait dû avoir lieu il y a plus de quatre ans, avant les travaux de démolition. Il y a une totale convergence d'intérêts. Qui peut imaginer que la préfecture n'accorde pas l'autorisation après tous les travaux déjà entrepris ? »

Madame Lopez (association ADENCA), demande pour la nième fois dit elle, une enquête sanitaire sur la région pour recenser le taux de malades et décès du à l'impact sur les risque d'épidémiologie nucléaire. La doctoresse de l'ARS, spécialiste dans ce domaine a expliqué les modalités complexes d'une telle étude statistique qui met en cause outre l'environnement, le type de population, ses habitudes de vie, l'âge etc pour finalement conclure qu'à Courtry il n'y avait pas plus de personnes qui mouraient du cancer et peut-être même moins qu'ailleurs...

D'autre part concernant la contamination par l'eau ou par les poussières véhiculées dans l'air, angoisse d'une participante. Elle nous affirme que les objets douteux découverts qui émettent des radiations atomiques ne sont dangereux que localement dans un faible champ d'action. Ils irradient qu'à une très courte distance, donc aucune crainte pour la population riveraine située pour les premières à plusieurs centaines de mètres...

D'autre part, Jean-Luc Marchand, (Placo) à expliqué la procédure d'extraction du gypse à l'explosif ou en excavation mécanique sans poussière et a invité la population à venir sur le site lors des visites porte ouverte pour confirmer ces dires. De plus avant d'exploiter une zone donnée, il est réalisé un contrôle des sols par carottages sur une surface de sol quadrillée à maille fine afin d'obtenir le maximum d'échantillons de sol qui sont immédiatement analysés...ceci pour déceler les éventuels « objets » douteux. Une personne a demandé à ce directeur de dire qu'il y a zéro risque, bien évidemment il ne s'est pas engagé...

Le ton montait dans une partie de l'assistance, le Sous-préfet de Torcy, très remonté, a d'abord salué la transparence du carrier sur le dossier et à défendu les travaux de l'ARS (Agence régionale de santé) et de l'ASN (Autorité de sûreté nucléaire). Et devant la gronde dans l'assistance qui s'amplifiait il a menacé de quitter la salle avec tout son personnel et de ne plus réunir de Commissions de Suivi de site si cette instance ne convenait pas aux participants. Il a de plus attiré l'attention que ce site emploie plus de 400 personnes...

DIX-HUIT MILLIONS DE TONNES DE GYPSE, 40 ANS DE RÉSERVE POUR L'USINE DE VAUJOURS

Pour Jean-Luc Marchand, **« le projet est une solution satisfaisante pour éliminer les pollutions résiduelles et sécuriser définitivement le site du fort de Vaujours, sous le contrôle d'experts et des services de l'Etat, dont les contrôles effectués par l'ASN. Il optimisera la récupération du gypse et garantira, en circuit court, l'approvisionnement de la région en plâtre local. Il assurera aussi la pérennité de l'usine de Vaujours en maintenant quatre cents emplois directs et trois mille induits. Enfin, à terme, il restituera à la collectivité une zone naturelle restaurée et riche en biodiversité ».**

Le directeur rappelle que les carrières préservent les communes de l'appétit des promoteurs et que les taxes locales versées par Placo totalisent six millions d'euros par an. **« Il faut élever le débat, cela ne se limite pas à une question de taxes locales »** rétorque Francis Redon, président d'Environnement 93.

QUI CROIRE ???

La conclusion ci-dessus est **« peut-être** en toute impartialité et sans passion » la moins mauvaise. Comme l'a dit le député R Kokouendo : « Il vaut mieux un site totalement dépollué avec les

moyens sécurisés possible sous l'égide d'une solide société sérieuse. Exploiter ce site pendant 40 ans puis le reconditionner en l'état initial plutôt que ce même site le laisser à l'abandon comme s'était le cas avec le maintien sur place plus ou moins contrôlé des diverses pollutions oubliées là pendant un siècle d'exploitation militaire et nucléaire »...

Mais il faut aussi rendre grâce au travail de nos associations de défenses et lanceuses d'alertes et les remercier. Elles ont permis de rendre public un grave problème et de le faire traiter maintenant, on l'espère, dans de bonnes conditions ...

DEUX ATELIERS PUBLICS

- à Courtry, salle Darmont (31, rue Charles Van Wyngene) lundi 3 décembre de 20h30 à 23h. ; thème : la radiologie,
- à Villeparisis à la Mairie mercredi 5 décembre de 19h à 21h30 thème : les impacts environnementaux et sanitaires.

Il est également possible de déposer des avis, propositions, questions et remarques sur le site du carrier.

www.fort-de-vaujours.fr